

Dirigeant(e) Gestionnaire d'Entreprise de sécurité privée

A l'issue de la formation, le titulaire du Titre de DIRIGEANT GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE DE SÉCURITE PRIVÉE exercera ses fonctions de dirigeant ou de gérant d'une société de sécurité privée ou de gardiennage. Il encadrera ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gèrera aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables.

Durée: 333.00 heures (jours)

Profils des apprenants

- Demandeur d'emploi
- Handicapé
- Salarié dans le cadre d'un congé individuel de formation
- Salarié en période ou contrat de professionnalisation

Prérequis

- Personnes intéressées par les métiers du tertiaire administratif
- Maîtrise des savoirs de base (informatique, français et capacité rédactionnelle)
- Rigueur, organisation, esprit d'équipe, management, capacité d'analyse, de contrôle, anticipation et réactivité
- Tests, entretien, étude dossier professionnel Bilan de positionnement Niveau IV souhaité Expérience professionnelle dans le secteur de la sécurité privée souhaitée

Accessibilité et délais d'accès

124h de cours en ligne

170h de cours en présentiel

32h de préparation à la certification en présentiel

7h de certification

Veuillez contacter le service administratif au 02 19 00 06 90 ou par mail à : administratif@cfa-everen.fr

2 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Aucune évaluation

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, le titulaire du Titre de DIRIGEANT GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE DE SECURITE PRIVEE exercera ses fonctions de dirigeant ou de gérant d'une société de sécurité privée ou de gardiennage. Il encadrera ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gèrera aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables.

Contenu de la formation

- BLOC 1 - GESTION DES LÉGISLATIONS DE LA PRÉVENTION LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES ET DU TRAVAIL
 - Appliquer et respecter livre 6 rattaché au code de la sécurité intérieure remplaçant la loi fondatrice 83-629 du 12 juillet 1983.

- Gérer le comportement et attitudes de ses collaborateurs dans l'exercice de leurs activités de sécurité et ce en adéquation avec le cadre légal (code pénal, de procédure pénal, de déontologie, respect des libertés publiques, principe d'exclusivité).
- Mettre en place les règles et consignes sur la prévention, la sécurité et l'assistance à personnes et aux biens y compris quant à l'utilisation de tout équipement et systèmes associés.
- Veiller au respect du droit du travail et notamment à convention collective 3196.
- Effectuer une veille réglementaire.
- Identifier tous les acteurs et parties prenantes de l'exercice professionnel considéré.
- **BLOC 2 - ANALYSE FINANCIÈRE, GESTION BUDGÉTAIRE, TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION**
 - Le (la) responsable de l'unité supervise, organise et coordonne les services administratif, comptable et veille au respect de la réglementation en matière sociale, financière et fiscale. Il structure les données représentatives de la bonne marche de l'entreprise, nécessaires aux prises de décisions (bilans, comptes de résultats, rapports de gestion, tableaux de bord). Sa fonction d'encadrement lui demande de réagir rapidement en proposant des solutions fiables, de hiérarchiser les urgences et les échéances, d'interpréter les réglementations et d'en peser les effets pour la structure, d'évaluer les risques lors de choix et de prises de décision. L'analyse financière permet au dirigeant de prendre des décisions en mesurant leur impact sur la santé financière et le résultat de l'entreprise. Sans outil d'analyse financière, le dirigeant risque de « naviguer à vue » et peut parfois prendre des décisions dont l'impact réel peut s'avérer contraire à celui intuitivement anticipé. Il est important de se doter d'outils permettant au dirigeant d'avoir une visibilité, au minimum mensuellement, de la santé financière de son entreprise. La gestion budgétaire, le tableau de bord financier et le plan de trésorerie permettent au gérant maîtriser son cap et les flux financiers afin de pouvoir réagir pour éviter les difficultés de trésorerie pouvant compromettre les engagements de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés et de ses partenaires. Le dirigeant doit donc être en mesure de : - Comprendre et analyser la performance économique de l'activité de l'entreprise. - Organiser, coordonner les services administratifs et financiers. - Évaluer et analyser les besoins de l'entreprise à court et moyen terme. - Établir un budget prévisionnel et prévoir les besoins de financement à court terme. - Prévoir et gérer les décalages entre ressources et emplois. - Respecter les échéances comptables, sociales et fiscales. - Construire un plan de trésorerie et en assurer le suivi. - Comprendre les modalités et enjeux de la création et reprise d'entreprise. - Gérer l'administration d'une société, en particulier d'une société aux activités de sécurité privée, ses équipements et techniques, technologies, systèmes et processus associés.
- **BLOC 3 - GESTION COMMERCIALE ET COMMUNICATION**
 - Le (la) Dirigeant(e) est garant (e) du chiffre d'affaires de l'entreprise et de la qualité des relations clientèles. Il (elle) définit la stratégie commerciale de l'entreprise et est le (la) garant(e) de sa réussite. Il (elle) met en œuvre les compétences suivantes :
 - - Comprendre le marché et les acteurs des activités privées de sécurité et ses perspectives. - Prospector et rechercher constamment de nouveaux clients afin d'assurer le développement commercial de son offre de service. - Identifier, analyser et répondre aux appels d'offres publics et consultations privées. - Négocier des contrats commerciaux et assurer le suivi de la clientèle et de ses prestations, la rupture des contrats. - Adapter son offre de service aux attentes clients et aux aléas du terrain. - Valoriser l'image de l'entreprise à travers une communication ciblée. - Gérer la politique d'achat et les relations avec les fournisseurs et sous-traitants.
- **BLOC 4 - GESTION OPÉRATIONNELLE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**
 - Le (la) dirigeant (e) définit, met en œuvre et pilote la politique de ressources humaines en appliquant la politique sociale et environnementale de l'entreprise et, dans le respect de la réglementation. Il (elle) anime, organise et motive les équipes de collaborateurs dans le but de les mobiliser avec efficacité autour des objectifs de l'entreprise. Il (elle) porte la qualité du management et conduit les changements selon les mutations de l'environnement économique, social et écologique. Garant du dialogue social, il (elle) conduit la concertation avec les différents partenaires et gère les situations de crise. Cette compétence s'exerce en interne au sein de l'entreprise et à l'extérieur, sur les sites d'intervention à travers les tâches suivantes :
 - - Mettre en conformité de l'entreprise de sécurité privée et de ses personnels. - Respecter des obligations d'affichage et d'informations des salariés. - Veiller à l'organisation des élections professionnelles et installation des IRP. - Appliquer le droit du travail et la convention collective 3196. - Gérer les recrutements répondant aux besoins de l'entreprise et l'intégration du personnel, les aléas et fin de contrat. - Évaluer le personnel et mettre en place des formations notamment celles rentrant dans le cadre des décrets portant sur les aptitudes professionnelles. - Assurer la relation avec les instances représentatives du personnel. - Assurer le management des équipes et des personnes, prévenir des conflits, animer des réunions, communiquer et organiser. - Veiller à l'amélioration des conditions de travail et à la préservation de la santé au travail des salariés. - Intégrer la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) dans les pratiques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

M César Cédric, directeur de CFA

EVEREN FORMATION

Espace Colbert - BAT F - 1 avenue de la Châtre

36000 Châteauroux

Email: contact@everen-formation.fr

Tel: 02 19 00 06 90



Moyens pédagogiques et techniques

- Les méthodes pédagogiques déployées par F2M CONSULTING (le certificateur) dans le cadre de la formation e-learning dirigée, sont efficaces car elles permettent d'allier pratique et feedback, de combiner des activités de collaboration avec un apprentissage individualisé, de personnaliser les parcours d'apprentissage en fonction des besoins des apprenants et de leur proposer des jeux didactiques et des simulations. En outre, tous les apprenants reçoivent la même qualité d'enseignement, puisque celle-ci ne dépend en aucun cas d'un formateur en particulier. Dans ce modèle, un parcours de formation linéaire est développé, qui intègre plusieurs activités et éléments dans un cours ou un syllabus chronologique. Les cours ont été prévus et dirigés par un formateur à travers une plateforme d'apprentissage en ligne, avec un accès individualisé pour chacun des apprenants. Certains cours peuvent être complétés par des exposés présentés par les formateurs, des travaux individuels. Les apprenants et les formateurs peuvent utiliser des outils de communication tels que les courriels, les forums de discussion, les chats, les sondages, les fonctionnalités de partage d'application et de conférence audio et vidéo pour communiquer et collaborer. Les cours se terminent généralement par un exercice ou un test permettant d'évaluer les résultats de l'apprentissage.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- A la fin de la formation, chaque candidat renseigne un questionnaire qualité. Un suivi téléphonique du candidat à 3 et 6 mois sera réalisé par notre service qualité.

Prix : 3200.00